



## Problème avec véhicule d'occasion

Par **chagallinette**, le **05/06/2008 à 14:25**

Le 13 mars 2008 j'ai acheté un véhicule d'occasion Renault dans un garage Citroen. On m'avait annoncé une 1ère date de mise en circulation en janvier 2006, alors qu'à mon assureur on donnait une autre date (2004). Suite à une crevaison, je me suis rendu compte que les pneus du véhicule avaient été gonflés à des pressions différentes ce qui donnait au véhicule une apparente tenue de route (mais le parallélisme et l'équilibrage avaient-ils été effectués?) rnrnMalgré de multiples relances tél et fax, à ce jour je n'ai reçu ni carte grise définitive, ni carnet d'entretien, aucun renseignement sur le véhicule ni sur les garanties prises en compte par le garage. Je me pose des questions quant au véhicule acheté et souhaiterais connaître quels sont mes recours (délais de rétractation, échange du véhicule, demande de réparation, etc.)